

INFORMATION 2020-2021

Nom de l'Université	Université Laval
L'Université Laval en bref	L'Université Laval est située dans la ville de Québec, désignée joyau du patrimoine mondial par l'UNESCO. Elle est forte d'une longue tradition d'excellence, tant par ses programmes d'études que sa recherche.
Langue d'études	Français : niveau minimum requis TFI 750, DELF B2 Anglais : uniquement en administration des affaires ainsi qu'en littérature et linguistiques anglaises.
Test de français	Échanges BCI : le résultat d'un test doit être joint au dossier de l'étudiant attestant qu'il a le niveau requis. Entente bilatérale : les étudiants des établissements non-francophones qui ne joignent pas le résultat d'un test seront soumis au test en ligne de l'École de Langues de l'Université Laval (ÉLUL).
Français langue étrangère	Les étudiants non-francophones peuvent prendre des cours de français langue étrangère (FLE) au sein de l'École de langues pendant la session d'été ou même pendant les sessions d'automne et hiver. Il existe des frais d'encadrement pour ces cours.
Programmes ouverts aux échanges	Profil international : selon les accords signés par programme d'études. Entente générale : pas de garantie d'admission. Acceptation conditionnelle à l'approbation de la direction du programme choisi. Certains programmes ne sont pas ouverts aux échanges. Consulter la liste des programmes ouverts. Échanges BCI : Consulter la liste des programmes ouverts
Choix de cours	L'étudiant doit faire valider son choix de cours auprès d'un conseiller pédagogique de son université d'attache avant son arrivée. La confirmation du choix de cours se fait au début de la session à l'Université Laval, selon la disponibilité des cours et l'autorisation de la direction de programme. Pour pouvoir s'inscrire à des cours de langues , l'étudiant doit passer un test de classement avant le début des cours. Ces cours sont à <u>accès limité</u> .
Nombre de crédits par session	Baccalauréat : 12-15 crédits (4-5 cours) Maîtrise et doctorat : 12 crédits (4 cours) (incluant les cours de langue)
Nombre d'heures par cours	45 heures (cours de 3 crédits) - Session de 15 semaines
Nombre de crédits par cours	3
Crédits minimum par session	12 crédits (4 cours)
Crédits maximum par session	15 crédits (5 cours)
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux, séminaires, présentations, travaux d'équipe, examens écrits
Moyenne minimale requise	B -
Sessions d'échange	Été (uniquement FLE) automne, hiver

Calendrier universitaire	Automne 2020 : du 31 août 2020 au 11 décembre 2020 Hiver 2021 : du 11 janvier 2021 au 23 avril 2021 Calendrier universitaire																				
Examens	Pour la session d'automne 2020, la semaine d'examen est du 14 au 18 décembre 2020 Pour la session d'hiver 2021, la semaine d'examen est du 26 avril 2021 au 30 avril 2021.																				
Relevé de notes officiel	Le relevé de notes original est transmis sans frais à l'étudiant à l'adresse laissée sur CAPSULE, notre libre-service web des études. Pour qu'un original soit transmis directement à son université d'attache, l'étudiant doit remplir une demande de relevé de notes supplémentaire , avant son départ de l'Université Laval, et payer des frais (9 \$).																				
Échelle de notation de l'Université Laval	<table border="1"> <tr> <td>Succès</td> <td>A+ = 4,33</td> <td>A = 4,00</td> <td>A- = 3,67</td> </tr> <tr> <td></td> <td>B+ = 3,33</td> <td>B = 3,00</td> <td>B- = 2,67</td> </tr> <tr> <td></td> <td>C+ = 2,33</td> <td>C = 2,00</td> <td>C- = 1,67(*)</td> </tr> <tr> <td></td> <td>D+ = 1,33(*)</td> <td>D = 1,00(*)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Échec</td> <td>E = 0</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>(*) L'attribution des notes C-, D+ et D s'applique uniquement aux activités de formation créditées de premier cycle. Elles ne peuvent être attribuées, lors de l'évaluation des apprentissages, à une activité de formation de deuxième ou de troisième cycle. Dans ces cycles, la note de passage est C.</p>	Succès	A+ = 4,33	A = 4,00	A- = 3,67		B+ = 3,33	B = 3,00	B- = 2,67		C+ = 2,33	C = 2,00	C- = 1,67(*)		D+ = 1,33(*)	D = 1,00(*)		Échec	E = 0		
Succès	A+ = 4,33	A = 4,00	A- = 3,67																		
	B+ = 3,33	B = 3,00	B- = 2,67																		
	C+ = 2,33	C = 2,00	C- = 1,67(*)																		
	D+ = 1,33(*)	D = 1,00(*)																			
Échec	E = 0																				
Procédure de nomination <u>Ententes bilatérales</u>	<ol style="list-style-type: none"> Vous devez nous envoyer les noms et programmes souhaités par vos candidats par courriel pour le 20 mars 2020 (session automne-hiver ou automne) et pour le 1er octobre 2020 (hiver) à l'adresse etudiantsentrants@bi.ulaval.ca (architecture et design graphique pour le 20 mars exclusivement). Sur réception de ces informations, nous vérifierons si le nombre de vos candidats et les programmes choisis répondent à notre entente. Si c'est le cas, nous leur ferons parvenir un formulaire de candidature à compléter en ligne. Si toutefois cela n'était pas le cas, nous vous en aviserons. 																				
Procédure de nomination <u>Échanges BCI</u>	<ol style="list-style-type: none"> Les Universités partenaires doivent nous envoyer les noms et programmes souhaités par leurs candidats par courriel pour le 1er mars 2020 à l'adresse etudiantsentrants@bi.ulaval.ca Sur réception de ces informations, nous vérifierons le nombre de candidats (pas plus de 6 par établissement) et les programmes choisis. Par la suite, nous ferons parvenir aux étudiants un formulaire de candidature à compléter en ligne. 																				
Date de dépôt des demandes	Les étudiants ont 7 jours pour compléter le formulaire de candidature reçu par courriel.																				
Date d'arrivée recommandée	Une semaine avant le début des cours																				
Carte étudiante et numéro de dossier	Chaque étudiant recevra une carte étudiante et une adresse de courrier électronique. La carte étudiante donne accès au PEPS (complexe sportif), à la bibliothèque , etc.																				
Logement/Résidences	<p>Résidence universitaires : Un nombre limité de chambres est réservé aux étudiants en échange. Les étudiants nominés recevront un formulaire de réservation spécifique aux étudiants en échange au moment de compléter leur formulaire de candidature. Nous leur recommandons d'attendre de recevoir la confirmation de leur admission avant de réserver leur chambre.</p> <p>Il est à noter que les baux étant de 8 mois les étudiants qui viennent pour une seule session devront résilier leur bail tel qu'indiqué dans leur contrat. Des frais supplémentaires indiqués sur le contrat de location sont donc à prévoir pour la résiliation.</p> <p>Hors campus - consulter les sites Internet www.kijiji.ca et www.lespac.ca</p>																				

Frais de séjour	5 000 \$ - 7 000 \$ / session Nourriture : 250 \$ à 300 \$ / mois Logement : 360 \$ / mois (résidences)* Assurances: ≈ 300 \$ / session (2020-2021)* Loisirs et autres : 400 \$ / mois * Prix sujets à changement sans préavis
Assurance maladie et hospitalisation	L'assurance maladie et hospitalisation de l'Université Laval est obligatoire, aucune assurance personnelle ne peut la remplacer. Certains étudiants étrangers peuvent être exemptés du régime d'assurance maladie de l'Université Laval. Pour plus d'information
Situation de handicap	Vous pouvez contacter le Centre d'aide aux étudiants afin de prendre connaissance des services offerts
Immigration	Vous pouvez trouver de l'information ici : www.ulaval.ca/immigration
Accueil et inscription	La période d'inscription aux cours se tient la semaine avant le début des cours. Activité d'accueil « Rendez-vous Laval » durant la première semaine de cours.
Services offerts sur le campus	Important complexe sportif (PEPS), bibliothèques, pavillon de services (pub, institution financière, cafétéria, salon de coiffure, librairie, associations étudiantes, etc.). Plusieurs trajets d'autobus transitent par le campus.
Environnement technologique	L'Université Laval est équipée d'un réseau sans fil Eduroam
Stages et travail hors campus	Les étudiants en échange ne sont pas admissibles aux stages et au travail hors campus.
Distance de l'aéroport / de la ville	15 km de l'aéroport de la Ville de Québec / 10 km du Vieux-Québec
Adresse postale	Bureau international Maison Eugène-Roberge 2325, rue des Arts Université Laval Québec (Québec) G1V 0A6 Canada Téléphone : 418 656-3994 Télécopieur : 418 656-2531 bi@bi.ulaval.ca https://www.ulaval.ca/international/ www.ulaval.ca
Rectrice	Sophie D'Amours
Directeur du Bureau international	Richard Poulin
Personnes-ressources au Bureau international	Mobilité sortante : Brigitte Martin et Marie-Claude Tremblay, conseillères Gilliane Proulx, assistante etudiantssortants@bi.ulaval.ca Mobilité entrante Amélie Périn, conseillère Nadia Godin, assistante etudiantsentrants@bi.ulaval.ca
Liens importants	Info à l'intention des étudiants étrangers : http://www2.ulaval.ca/international/etudiants-internationaux/echanges-etudiants/pour-participer.html https://www.contactcosmopolite.ulaval.ca/ https://www.bve.ulaval.ca/accompagnement_des_etudiants_etrangers/guide_pratique/ Info sur la ville de Québec http://www.quebecregion.com/ www.quebecentete.com